

<http://universitepopulairetoulouse.fr/spip.php?article6054>



Un animateur de CNews inscrit au fichier des délinquants sexuels

- Thématiques - Extreme-droite -



Date de mise en ligne : mercredi 14 janvier 2026

Copyright © Université Populaire de Toulouse - Tous droits réservés

La cour de cassation a confirmé la condamnation en appel de Jean-Marc Morandini pour avoir envoyé des messages à caractère sexuel à des mineurs de 15 et 16 ans et pour avoir invité chez lui un adolescent de 16 ans avant de lui demander de se masturber

David Perrotin 14 janvier 2026 Médiapart